

Givaudan[®]
Leading Sensory Innovation



Rapport semestriel 2005

Chiffres clés

Six mois jusqu'au 30 juin, en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action		Ajusté ^a	Publié
	2005	2004	2004
Chiffre d'affaires	1'368	1'399	1'399
EBITDA ^b	335	339	335
Bénéfice d'exploitation	282	287	283
Marge d'exploitation (%)	20,6%	20,5%	20,2%
Résultat attribuable aux actionnaires de la société	208	228	220
Bénéfice net par action – de base (CHF)	28,76	29,48	28,45
Bénéfice net par action – dilué (CHF)	28,59	28,97	27,95

En millions de francs suisses, sauf pour le nombre d'employés		Ajusté ^a	Publié
	30 juin 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2004
Total de l'actif	4'660	4'330	4'299
Total du passif exigible	2'618	2'342	2'034
Total des fonds propres	2'042	1'988	2'265
Nombre d'employés	5'947	5'901	5'901

a) Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupement financiers", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) en date du 1er janvier 2004. Le Groupe a adopté toutes les normes, nouvelles et révisées qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2005. Les informations comparatives sont présentées selon les dispositions transitoires exposées dans chaque norme (voir note 3 des états financiers consolidés intermédiaires et résumés).

b) EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation. (Bénéfice avant intérêts et autres produits financiers, impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles). Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Ventes par Divisions

Ventes Arômes 59%

CHF 813 millions

-3,8% en francs suisses

-1,6% en monnaies locales

Ventes Parfumerie 41%

CHF 555 millions

+0,2% en francs suisses

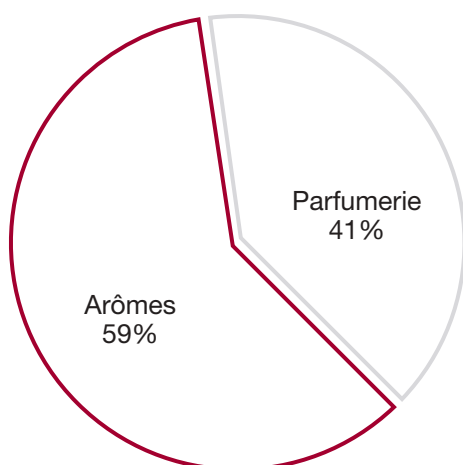
+2,0% en monnaies locales

Total des ventes

CHF 1'368 millions

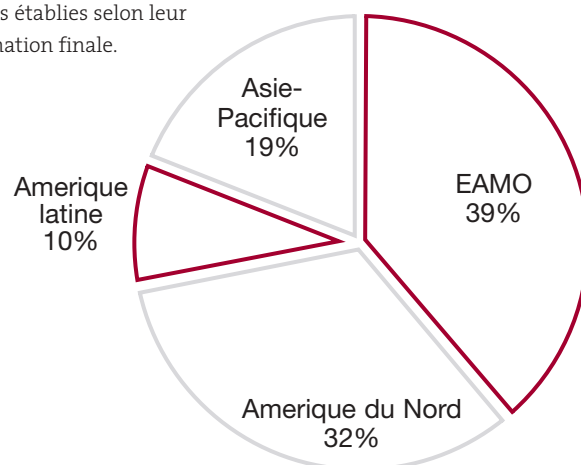
-2,2% en francs suisses

-0,2% en monnaies locales



Ventes par Régions

Ventes établies selon leur destination finale.



Givaudan maintient ses ventes et sa rentabilité

Au cours du premier semestre de l'année 2005, Givaudan a maintenu ses ventes en monnaies locales au niveau de l'année passée, malgré la réduction en cours des ingrédients de commodité dans les deux divisions. En francs suisses, cela se traduit par un déclin de 2,2%. La marge brute a augmenté d'un point. Le bénéfice d'exploitation est demeuré élevé au niveau de l'année dernière, tandis que le bénéfice net a été légèrement impacté par des frais financiers nets plus importants. Le flux de trésorerie et le bilan sont restés solides.

Ventes

Les ventes de parfums ont augmenté de 2,0% en monnaies locales, en ligne avec la progression du marché. Les ventes en francs suisses sont demeurées au même niveau que l'année passée. La progression des ventes de produits de consommation est à nouveau considérablement au dessus de l'évolution du marché tandis que les ventes de parfumerie fine ont été affectées par une base de comparaison élevée. Le nombre important de nouveaux lancements n'a pas pu compenser l'érosion du portefeuille existant. Elle est due à une diminution du cycle de vie des produits et à une réduction des stocks dans les circuits de distribution. En ce qui concerne les Ingrédients de parfumerie, les ventes de spécialités sont à nouveau en très bonne croissance tandis que les ingrédients de commodité ont continué de décliner, conformément à la stratégie (l'impact pour le semestre est de CHF 12 millions).

Les ventes d'Arômes ont diminué de 1,6% en monnaies locales et de 3,8% en francs suisses par rapport à la forte base de comparaison de l'année précédente. Les ventes ont été affectées (l'impact pour le semestre est de CHF 15 millions) par notre stratégie consistant à rationaliser les ingrédients à faible valeur ajoutée et par les prix de marché plus faibles de la vanille et des agrumes. L'Asie-Pacifique et l'Amérique latine ont toutes deux réalisé de bonnes performances

en termes de ventes tandis que l'Europe et l'Amérique du Nord ne sont pas parvenues à égaler les bonnes performances de l'année dernière. Toutes les régions ont connu une croissance pendant le deuxième trimestre, inversant la baisse du premier trimestre.

Marge brute

La marge brute est passée de 48,3% au cours du premier semestre 2004 à 49,3%, malgré une tendance à l'augmentation du prix des matières premières. Cette amélioration résulte principalement des programmes de réduction des coûts et de la consolidation des sites de production d'arômes en Europe.

Bénéfice d'exploitation

Au cours du premier semestre, le bénéfice d'exploitation s'est élevé à CHF 282 millions, contre CHF 287 millions pendant la même période l'année passée. La marge d'exploitation s'est maintenue à 20,6%, grâce à l'amélioration de la marge brute.

Flux de trésorerie

La génération de flux de trésorerie est demeurée élevée. Le flux de trésorerie opérationnel avant investissements s'est élevé à CHF 168 millions par rapport au chiffre élevé de CHF 234 millions l'année passée, l'année 2004 ayant bénéficié d'un crédit d'impôt extraordinaire. Les dépenses d'investissement se sont élevées à CHF 53 millions, soit au niveau de l'année dernière.

Bénéfice net

Le bénéfice net est passé de CHF 228 millions à CHF 208 millions, baisse due principalement à des dépenses financières nettes plus élevées. Le bénéfice par action a légèrement décliné, passant de CHF 29,48 à CHF 28,76.

Programme de rachat d'actions

Le 3 mai 2005, Givaudan a finalisé son second rachat d'actions pour 800'000 actions. Au total, 600'000 actions ont déjà été annulées par les Assemblées Générales annuelles en 2004 et 2005. Les 200'000 actions restantes devraient être annulées lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle en 2006.

Le 6 mai 2005, Givaudan a commencé un troisième programme de rachat d'actions pour 720'000 actions dont l'objectif est de réduire le capital d'actions à CHF 64,8 millions. Le programme durera jusqu'au 31 mai 2006. Fin juin 2005, 24'800 actions ont été rachetées dans le cadre de ce nouveau programme.

Perspectives

Givaudan vise à créer de la valeur pour ses actionnaires en poursuivant une croissance organique rentable et en s'appuyant sur son expertise unique centrée sur l'innovation sensorielle. En outre, Givaudan vise à consolider encore sa position de leader dans l'industrie des parfums et des arômes en offrant des solutions innovantes et un service de qualité supérieure à nos clients. L'entreprise s'attachera à préserver l'équilibre entre un contrôle de ses coûts serré et une capacité d'investissement dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et dans les marchés à forte croissance.

Dans un environnement compétitif et malgré une base de comparaison forte, Givaudan demeure confiant quant à maintenir sa position de leader sur le marché et à fournir d'autres bons résultats en 2005.

Division Parfumerie

Six mois jusqu'au 30 juin, en millions de francs suisses		Ajusté ^a	Publié
	2005	2004	2004
Chiffre d'affaires à des tiers	555	554	554
EBITDA	105	115	114
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>18,9%</i>	<i>20,8%</i>	<i>20,6%</i>
Bénéfice d'exploitation	83	93	92
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>15,0%</i>	<i>16,8%</i>	<i>16,6%</i>

a) Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupement financiers", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) en date du 1er janvier 2004. Le Groupe a adopté toutes les normes, nouvelles et révisées qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2005. Les informations comparatives sont présentées selon les dispositions transitoires exposées dans chaque norme (voir note 3 des états financiers consolidés intermédiaires et résumés).

La Division Parfumerie a affiché des ventes de CHF 555 millions, soit 2,0% de croissance en monnaies locales et 0,2% en francs suisses. Cette croissance est le résultat de la forte progression des Produits de consommation, compensée par des ventes plus faibles en Parfumerie fine et dans les Ingrédients de parfumerie. Dans l'unité d'activité des Ingrédients de parfumerie, la stratégie de Givaudan est toujours de se concentrer sur les ingrédients de spécialité qui ont à nouveau affiché une très forte croissance et de rationaliser son portefeuille d'ingrédients de commodité.

Le bénéfice et la marge d'exploitation sont passés de CHF 93 millions à CHF 83 millions et de 16,8% à 15,0% respectivement, principalement en raison de l'impact de la baisse des ventes en parfumerie fine, au début d'augmentation des prix des matières premières et à des investissements plus importants en marketing et ventes.

Parfumerie fine

Les ventes de Parfumerie fine ont été plus faibles en comparaison de l'année passée à la même période, malgré un certain nombre de

nouveaux lancements réussis. L'érosion plus élevée du portefeuille existant, la faible demande des consommateurs en Amérique du Nord et en Europe, ainsi qu'une réduction des stocks dans les circuits de distribution ont été les principaux facteurs de ce ralentissement. L'Amérique Latine a affiché de fortes ventes, tant avec les clients locaux qu'internationaux.

Une fois de plus, les parfums créés par Givaudan ont été récompensés lors de la cérémonie annuelle des FiFi awards à New York. Brit for Men de Burberry (Interparfums) a remporté le prix du meilleur parfum de luxe pour hommes. Brit Red de Burberry a été récompensé par le prix du meilleur parfum Nouvelle Niche pour femmes. Paul Smith (Interparfums) a remporté le prix du meilleur parfum Nouvelle Niche pour hommes. Ralph Lauren Cool (L'Oréal) a reçu le prix des consommateurs du magazine Cosmopolitan du meilleur parfum pour femmes.

Produits de consommation

La croissance des ventes de l'unité d'activité des Produits de consommation a été considérablement au dessus de celle du marché dans

toutes les régions. En Amérique du Nord, les ventes ont continué à connaître une croissance à deux chiffres, avec des nouveaux lancements importants auprès d'un vaste éventail de clients. En Amérique Latine, les ventes ont bénéficié de lancements significatifs auprès de clients internationaux, avec le soutien d'un environnement économique et politique plus stable. La croissance des ventes en Asie-Pacifique a été réalisée auprès d'un large spectre de clients et grâce au regain de croissance en Chine. En Europe, la croissance a été réalisée grâce à des clients internationaux clés et à des lancements majeurs en Europe de l'Est.

Le segment des produits textiles et des produits de toilette reste la catégorie prédominante. La plus forte performance par segment s'est faite avec les produits pour cheveux et la peau, avec une croissance à deux chiffres.

Ingrédients de parfumerie

Les ventes de spécialités ont continué à connaître une croissance à deux chiffres. La part de spécialités dans le portefeuille total d'ingrédients a augmenté conformément à la stratégie de Givaudan qui consiste à se concentrer



sur des produits ayant une plus forte valeur ajoutée. La croissance à deux chiffres des spécialités n'a pas totalement compensé la perte de CHF 12 millions résultant de l'élimination progressive des ingrédients. L'impact sur les ventes pour l'année complète sera d'environ CHF 27 millions.

Les molécules brevetées et commercialisées récemment, le Javanol et la Pharaone, ont continué de progresser fortement sur le marché, bénéficiant d'une bonne acceptation de la part des clients. Elles contribueront fortement à la progression du portefeuille d'ingrédients dans les années à venir.

Recherche en parfumerie

Au cours du premier semestre de l'année 2005, deux nouvelles molécules ont été développées par notre centre de recherche de Zürich et introduites dans la palette des parfumeurs: la Pomarose, une note fruitée très riche et la Cosmone, une molécule parfaitement biodégradable, à la note musquée riche et intense. En plus de la Nirvanolide, introduite en 2001, la Cosmone élargit la gamme de Givaudan en nouveaux muscs écologiques.

Le Granuscent est une nouvelle technologie de diffusion brevetée qui a été commercialisée récemment avec le lancement d'un produit majeur. Un nouveau système de diffusion contrôlée pour les produits liquides, basé sur la science des cristaux liquides, a passé avec succès le cap de l'industrialisation. Des microcapsules activées par pression mécanique sont en train d'être ajoutées à la palette des systèmes de diffusion de Givaudan. Cette technologie a été validée lors de tests consommateurs et ont également entamé la phase d'industrialisation.

Givaudan reste fortement impliqué en recherche fondamentale particulièrement dans le domaine de la compréhension de l'odorat. Des essais sélectifs basés sur des récepteurs olfactifs ainsi que la modélisation informatique aident Givaudan à développer des parfums innovants.

Au cours du premier semestre, seize brevets liés aux parfums ont été enregistrés. Plus de dix brevets sont en préparation et seront enregistrés dans les mois à venir.

Division Arômes

Six mois jusqu'au 30 juin, en millions de francs suisses

		Ajusté ^a	Publié
	2005	2004	2004
Chiffre d'affaires à des tiers	813	845	845
EBITDA	230	224	221
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,3%</i>	<i>26,5%</i>	<i>26,2%</i>
Bénéfice d'exploitation	199	194	191
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,5%</i>	<i>23,0%</i>	<i>22,6%</i>

a) Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupement financiers", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) en date du 1er janvier 2004. Le Groupe a adopté toutes les normes, nouvelles et révisées qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2005. Les informations comparatives sont présentées selon les dispositions transitoires exposées dans chaque norme (voir note 3 des états financiers consolidés intermédiaires et résumés).

La Division Arômes a enregistré CHF 813 millions de ventes, soit un déclin de 1,6% en monnaies locales et de 3,8% en francs suisses. L'Asie-Pacifique et l'Amérique latine ont affiché une bonne croissance tandis que l'Europe et l'Amérique du Nord une baisse principalement en raison d'une forte base de comparaison et de projets moins nombreux auprès des clients. Les marchés stratégiques de Givaudan comme l'Asie-Pacifique, l'Europe de l'Est, les chaînes de restauration rapide et le segment des entre-mets salés ainsi que la Santé et le Bien-être se sont développés positivement. Les ventes de la division ont subi un impact de CHF 15 millions en raison de la baisse des prix de marché de la vanille et des agrumes ainsi que de la rationalisation des produits à faible valeur ajoutée. Givaudan s'attend à un impact de même amplitude pour le deuxième semestre.

L'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, qui avaient décliné pendant le premier trimestre, ont progressé pendant le second trimestre, reflétant une amélioration de l'activité sous-jacente et une croissance due à de nouveaux lancements.

Le bénéfice d'exploitation est passé de CHF 194 millions à CHF 199 millions malgré des ventes plus faibles, avec pour résultat une augmentation de la marge d'exploitation, qui est passée de 23,0% à 24,5%. Cette amélioration significative est un résultat direct des programmes d'amélioration continue de la marge, de l'amélioration du mix produits et de la consolidation des sites de production en Europe.

Asie-Pacifique

Les ventes en Asie-Pacifique ont affiché une bonne croissance pendant le premier semestre. L'activité avec des clients majeurs a connu une croissance à deux chiffres et tous les segments du marché ont enregistré une croissance positive. Les boissons ont connu une croissance à deux chiffres conséquence d'un nombre important de nouveaux lancements. Les ventes d'entremets salés ont été influencées positivement par une croissance à deux chiffres dans les chaînes de restauration rapide, qui représentent un secteur stratégique.

Europe, Afrique et Moyen-Orient

Les ventes en Europe ont décliné malgré une croissance à deux chiffres en Europe de l'Est. La Confiserie et les entremets salés, en dehors des ingrédients abandonnés, ont connu une forte croissance. Les chaînes de restauration rapide ont affiché une croissance à deux chiffres. Les boissons ont été touchées par un nombre moins important de projets auprès des clients et par des prix plus faibles de la vanille et des agrumes.

Amérique du Nord

Les ventes en Amérique du Nord n'ont pas pu reproduire la forte croissance de l'année dernière en raison d'un nombre plus faible de lancements de nouveaux produits. La région a été considérablement touchée par la diminution du prix de la vanille car une part importante de ces extraits est vendue dans cette région. La baisse du prix de la vanille ainsi que celle du prix des agrumes ont touché les ventes de Boissons et de Produits laitiers. La Confiserie a continué d'afficher une bonne croissance.



Amérique latine

L'Amérique latine a affiché une croissance à deux chiffres dans les Produits laitiers et un développement important dans la Confiserie, ce qui a conduit à une croissance régionale positive. Les ventes de Boissons ont été plus faibles que la forte base de comparaison de l'année dernière. Dans l'ensemble, les marchés au Brésil, en Argentine et au Mexique ont connu une forte croissance.

Recherche en Arômes

Le centre mondial de Recherche en Arômes de Givaudan à Cincinnati a poursuivi avec succès ses recherches pour la compréhension des préférences des consommateurs, et en biotechnologie, la recherche d'ingrédients innovants, ainsi que le développement de diffuseurs d'arômes et de systèmes intelligents. Les partenariats externes ont été intensifiés dans le domaine de la recherche sur les récepteurs de goût et des principes actifs issus de la botanique.

L'évaluation d'un grand nombre d'agents de refroidissement innovants a mis à jour un

nombre important de molécules ayant des intensités différentes et des champs d'application multiples dans le chewing-gum et l'hygiène buccale.

Dans le cadre de l'initiative Santé et Bien-être de Givaudan, un certain nombre d'options pour la modification du goût sucré sont en cours d'étude. Dans le domaine de la réduction du sel dans les applications alimentaires, une série de compositions produites biochimiquement s'est révélée efficace. En outre, plusieurs ingrédients ont été développés pour masquer le caractère gustatif négatif des sucres artificiels. Certains d'entre eux ont déjà été incorporés dans des arômes aujourd'hui commercialisés.

La version portable de l'outil de création Virtual Aroma Synthesizer (VAS), le Mini-VAS, est entièrement opérationnelle. A la fin du troisième trimestre 2005, le lancement mondial sera terminé. Cet outil augmente considérablement l'implication des clients dans le processus de création.

En réaction à la pénurie de pamplemousse suite aux ouragans en Floride de 2004, Givaudan a développé un nouveau processus de production d'une molécule clé dans l'huile essentielle de pamplemousse. Ce processus a permis à Givaudan d'assurer l'approvisionnement de cet arôme important auprès de ses clients.

Etats financiers consolidés intermédiaires et résumés (non audités)

Compte de résultat consolidé pour la période du 1er janvier au 30 juin

<i>en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action</i>	Note		Ajusté ^a	Publié
		2005	2004	2004
Chiffre d'affaires	4	1'368	1'399	1'399
Prix de revient des marchandises vendues	3	(694)	(724)	(723)
► Bénéfice brut		674	675	676
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		49,3%	48,3%	48,3%
Frais de marketing, de développement et de distribution	3, 5	(314)	(310)	(305)
Frais d'administration	3	(51)	(49)	(46)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(9)	(9)	(9)
Autres produits (charges) d'exploitation, nets	3	(18)	(20)	(33)
► Bénéfice d'exploitation		282	287	283
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		20,6%	20,5%	20,2%
Produits (charges) financiers, nets	3	(13)	6	2
► Résultat net avant impôts		269	293	285
Impôts sur le bénéfice	3	(61)	(65)	(65)
► Résultat pour la période		208	228	220
► Attribution:		208	228	220
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat attribuable aux actionnaires de la société		208	228	220
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		15,2%	16,3%	15,7%
► Bénéfice par action – de base (CHF)		28,76	29,48	28,45
► Bénéfice par action – dilué (CHF)	6	28,59	28,97	27,95

a) Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupement financiers", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) en date du 1er janvier 2004. Le Groupe a adopté toutes les normes, nouvelles et révisées qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2005. Les informations comparatives sont présentées selon les dispositions transitoires exposées dans chaque norme (voir note 3 des états financiers consolidés intermédiaires et résumés).

Bilan consolidé

<i>en millions de francs suisses</i>	<i>Note</i>		Ajusté	Publié
		30 juin 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2004
Actif circulant	3, 10	1'933	1'766	1'735
Actif immobilisé		2'727	2'564	2'564
► Total des actifs		4'660	4'330	4'299
Dettes à court terme	3	1'231	1'190	882
Dettes à long terme	3, 7, 10	1'387	1'152	1'152
► Total du passif exigible		2'618	2'342	2'034
Capital-actions	8	78	78	78
Bénéfice non distribué, réserves et autres éléments des fonds propres	3, 9, 10	1'963	1'909	2'186
Intérêts minoritaires		1	1	1
► Fonds propres		2'042	1'988	2'265
► Total des passifs		4'660	4'330	4'299

Flux de trésorerie consolidés pour la période du 1er janvier au 30 juin

<i>en millions de francs suisses</i>		Ajusté ^a	Publié
	2005	2004	2004
► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités opérationnelles	168	234	234
► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités de financement	(109)	(84)	(84)
► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités d'investissement	99	(13)	(13)
Effet net de conversion sur les liquidités et placements à court terme	11	-	-
Augmentation (diminution) des liquidités et placements à court terme	169	137	137
Liquidités et placements à court terme au début de la période	459	494	494
► Liquidités et placements à court terme à la fin de la période	628	631	631

a) Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupement financiers", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) en date du 1er janvier 2004. Le Groupe a adopté toutes les normes, nouvelles et révisées qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2005. Les informations comparatives sont présentées selon les dispositions transitoires exposées dans chaque norme (voir note 3 des états financiers consolidés intermédiaires et résumés).

Variations des fonds propres consolidés pour la période du 1er janvier au 30 juin

<i>en millions de francs suisses</i>	<i>Note</i>	2005	2004
Capital-actions			
► Solde au 1er janvier		78	80
Annulation d'actions	8	-	-
► Solde au 30 juin		78	80
Bénéfice non distribué, réserves et autres éléments des fonds propres			
► Solde publié au 1er janvier		2'186	2'505
Impact des changements de méthodes comptables et des changements d'estimation	3	(277)	(283)
► Solde ajusté au 1er janvier		1'909	2'222
Dividendes versés	9	(117)	(118)
Résultat pour la période (ajusté 2004, voir note 3)		208	228
Mouvement net de la réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente		(3)	9
Mouvement net des propres instruments de capitaux propres	10	(135)	(210)
Réduction du capital-actions	8	-	-
Mouvement de la part de fonds propres de l'emprunt convertible	7	4	-
Mouvement net des écarts de conversion cumulés		97	(4)
► Solde au 30 juin		1'963	2'127
Intérêts minoritaires			
► Solde au 1er janvier		1	1
Résultat pour la période		-	-
Mouvement net des écarts de conversion		-	-
► Solde au 30 juin		1	1
► Total des fonds propres au 30 juin		2'042	2'208

Annexes aux états financiers consolidés intermédiaires et résumés (non audités)

1. Organisation du Groupe

Givaudan SA et ses filiales (ci-après, le Groupe) exercent leurs activités sous le nom de Givaudan. Givaudan SA est une société anonyme constituée et domiciliée en Suisse. Le siège social du Groupe est à Vernier, près de Genève en Suisse.

Givaudan est l'un des premiers fournisseurs de produits de parfumerie et d'arômes destinés à l'industrie des biens de consommation. La société opère dans plus de 100 pays et dispose de filiales et succursales dans plus de 40 d'entre eux.

Le Groupe est coté à la Bourse Suisse (SWX).

2. Principes de base

Ces états financiers correspondent aux comptes consolidés intermédiaires et résumés (ci-après, les états financiers intermédiaires) du Groupe pour la période du 1er janvier au 30 juin 2005 (ci-après, la période intermédiaire). Ils ont été préparés conformément à la Norme Comptable Internationale 34 en matière de présentation de l'information financière intermédiaire.

Les états financiers intermédiaires regroupent les comptes de Givaudan SA ainsi que ceux des filiales qu'elle contrôle dans la mesure où contrôler signifie le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle d'une entreprise afin de dégager des bénéfices de ses activités.

Ces états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec le rapport semestriel 2004 et le rapport annuel 2004, car ils fournissent l'information financière disponible la plus récente. Ces états financiers intermédiaires ne sont pas audités.

Lors de la préparation de ces états financiers intermédiaires, le Groupe a appliqué les mêmes normes et principes comptables que

ceux utilisés dans les états financiers annuels 2004, à l'exception de IFRS 2 (émise en 2004) "Paiement fondé sur des actions", IFRS 5 (émise en 2004) "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", IAS 8 (révisée en 2003) "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs", IAS 10 (révisée en 2003) "Événements postérieurs à la date de clôture", IAS 16 (révisée en 2003) "Immobilisations corporelles", IAS 17 (révisée en 2003) "Contrats de location", IAS 21 (révisée en 2003) "Effets des variations des cours des monnaies étrangères", IAS 24 (révisée en 2003) "Information relative aux parties liées", IAS 27 (révisée en 2003) "Etats financiers consolidés et individuels", IAS 32 (révisée en 2003) "Instruments financiers: Informations à fournir et présentation", IAS 33 (révisée en 2003) "Résultat par action" et IAS 39 (révisée en 2003) "Instruments financiers: Comptabilisation et Evaluation", (voir note 3).

Le Groupe opère sur des marchés où le chiffre d'affaires ne subit pas de variation saisonnière ou cyclique significative durant l'année financière.

La charge d'impôt sur le bénéfice a été calculée sur la base de la meilleure estimation du taux moyen pondéré annuel prévu pour l'année fiscale.

3. Modification des principes comptables

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés selon les normes IFRS et les interprétations IFRIC émises et en vigueur ou émises et adoptées avec anticipation au 30 juin 2005. Les principaux effets sont décrits ci-dessous.

Consolidation, dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles

L'adoption anticipée de IFRS3, IAS36 (révisée en 2004) et IAS38 (révisée en 2004) a engendré une modification du principe de comptabi-

lisation du goodwill dans les états financiers audités 2004. Jusqu'au 31 décembre 2003, le goodwill était amorti linéairement sur 20 ans et une appréciation d'indices quelconques montrant une perte de valeur était faite à chaque clôture de bilan. Dès le 1er janvier 2004, le Groupe a cessé d'amortir le goodwill.

Au 1er janvier 2004, l'amortissement cumulé a été éliminé avec une diminution équivalente de la valeur du goodwill. Dès le 1er janvier 2004, le goodwill est analysé annuellement pour perte de valeur, ainsi que lorsqu'il existe des indices quelconques de perte de valeur.

L'adoption anticipée de IFRS3, IAS36 (révisée en 2004) et IAS38 (révisée en 2004) a engendré une classification des immobilisations incorporelles, tels que brevets, licences, marques déposées et techniques et procédés de fabrication, en immobilisations incorporelles avec une durée de vie déterminée. Le Groupe a réévalué leur durée de vie selon IAS38. Aucun ajustement ne découle de cette estimation.

Ces modifications des principes comptables sont appliquées dès le 1er janvier 2004.

Plans d'intéressement des cadres

IFRS2 exige de refléter les effets des paiements fondés sur des actions dans le compte de résultat et dans le bilan. Le Groupe a donc revu ses principes comptables concernant les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres et les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.

Transactions réglées en instruments de capitaux propres: Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres, comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits avec comme contrepartie une augmentation des capitaux propres, est déterminé par rapport à la valeur de marché des options à la date de l'attribution. Aucune condition

d'acquisition de droits liée au marché n'est applicable. Une attribution d'instruments de capitaux propres qui est annulée, est traitée comme si l'acquisition des droits avait eu lieu à la date d'annulation. Avant l'adoption de IFRS 2, aucun coût lié à ces transactions n'était reconnu dans le compte de pertes et profits à l'exception des frais relatifs aux charges sociales.

Transactions réglées en trésorerie: L'engagement relatif aux transactions réglées en trésorerie et les charges correspondantes sont réévalués, sur la période d'acquisition des droits, à la valeur de marché à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement. Avant l'adoption de IFRS 2, les coûts liés à ces transactions étaient reconnus immédiatement dans le compte de pertes et profits.

L'adoption de IFRS2 doit se faire rétroactivement, et a pour conséquence d'ajuster le bénéfice non-distribué au 1er janvier 2004 et 2005 comme si cette norme avait toujours été appliquée. Le Groupe applique cette norme aux paiements fondés sur des actions et qui sont réglés en instruments de capitaux propres alloués après le 7 novembre 2002 et non libérés au 1er janvier 2005. De ce fait, les plans 2000 et 2001 n'ont pas été ajustés. Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ont par contre été réévaluées.

L'ajustement des paiements fondés sur des actions et qui sont réglés en instruments de capitaux propres a diminué le bénéfice non-distribué au 1er janvier 2005 de CHF 3 millions (1er janvier 2004: CHF 3 millions). Le résultat de l'exercice 2004 a diminué de CHF 4 millions, avec allocation dans les rubriques correspondantes des charges opérationnelles (pour la période du 1er janvier au 30 juin 2004: diminution de CHF 2 millions). La contrepartie de ces ajustements a engendré une augmentation du poste propres instruments de

capitaux propres. L'ajustement des paiements fondé sur des actions et qui sont réglés en trésorerie a augmenté le bénéfice non-distribué au 1er janvier 2005 de CHF 6 millions (1er janvier 2004: CHF 6 millions) alors que les dettes à court terme ont diminué d'autant. Les charges opérationnelles pour l'année 2004 ont diminué de CHF 0 millions (pour la période du 1er janvier au 30 juin 2004: diminution de CHF 6 millions). De plus certaines reclassifications ont été effectuées parmi les rubriques des charges opérationnelles.

Instruments financiers

IAS39 (révisée en 2003) a étendu la définition de la preuve objective selon laquelle un actif financier classé disponible à la vente est surévalué en considérant qu'une baisse significative ou durable de la juste valeur de l'investissement dans un instrument de capital en dessous de son coût est considérée comme une preuve objective de perte de valeur. Le Groupe a révisé ses principes comptables en conséquence et a ajouté à ses indicateurs actuels que tout actif financier classé disponible à la vente qui a une valeur de marché inférieure à 20% ou plus de son coût initial, pour une durée d'au moins six mois, devra être considéré comme surévalué. Lorsqu'une dépréciation a déjà été reconnue pour un actif financier classé disponible à la vente, toute diminution supplémentaire de valeur est comptabilisée comme pertes dans le compte de résultat.

L'adoption de IAS39 (révisée en 2003) doit se faire rétroactivement, et a pour conséquence d'ajuster le bénéfice non-distribué au 1er janvier 2004 et 2005 comme si ce standard avait toujours été appliqué.

Le bénéfice non-distribué au 1er janvier 2005 a été diminué de CHF 105 millions (1er janvier 2004: CHF 105 millions) et le résultat au bilan pour l'année 2004 a diminué de CHF 16 millions (pour la période du 1er janvier au 30 juin 2004: diminution de

CHF 3 millions) alors que la réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente a augmenté du montant équivalent. Les gains (pertes) sur titres disponibles à la vente réalisés en 2004 ont été revus et ont fait l'objet d'un ajustement augmentant de CHF 2 millions (pour la période du 1er janvier au 30 juin 2004: augmentation de CHF 1 millions) la rubrique des produits (charges) financiers nets du compte de résultat consolidé.

Propres instruments de capitaux propres

IAS32 (révisée en 2003) s'applique également au traitement des instruments dérivés sur les capitaux propres de la société. Le traitement comptable dépend principalement de la méthode de règlement, à savoir si le paiement est effectué en liquidité ou avec le sous-jacent, si le paiement est réglé brut ou net, et si l'émetteur ou la contrepartie a le choix du règlement. Le Groupe a revu ses principes comptables en conséquence afin de comptabiliser les dérivés sur les capitaux propres de la société, soit comme un instrument dérivé, un engagement financier non-dérivé ou un instrument sur capitaux propres.

L'adoption de IAS32 (révisée en 2003) doit se faire rétroactivement, et a pour conséquence d'ajuster le bénéfice non-distribué au 1er janvier 2004 et 2005 comme si ce standard avait toujours été appliqué.

Le solde 2005 de la rubrique propres instruments de capitaux propres a été augmenté de CHF 286 millions (solde 2004: CHF 286 millions), le bénéfice non distribué et les réserves ont été diminués de CHF 3 millions (balance d'ouverture 2004: CHF 3 millions) et le résultat au bilan pour l'année 2004 a été augmenté de CHF 6 millions (pour la période du 1er janvier au 30 juin 2004: augmentation de CHF 7 millions) avec un ajustement correspondant dans les actifs circulants de CHF 31 millions (2004: CHF 21 millions)

Réconciliation des fonds propres au 1er janvier 2004

<i>en millions de francs suisses</i>	Publié 1 janvier 2004	Plan d'intéressement des cadres	Instruments financiers	Propres instruments de capitaux propres	Imposition	Ajusté 1 janvier 2004
Actif circulant	1'945			21		1'966
Actif immobilisé	2'603					2'603
► Total des actifs	4'548			21		4'569
Dettes à court terme	633	(6)		310		937
Dettes à long terme	1'329				-	1'329
► Total des dettes	1'962	(6)		310		2'266
Capital-actions	80					80
Bénéfice non-distribué et réserves	3'010	3	(105)	(3)	2	2'907
Propres instruments de capitaux propres	(9)	3		(286)		(292)
Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente	(115)		105		(2)	(12)
Part de fonds propres de l'emprunt convertible	10					10
Ecart de conversion cumulés	(391)					(391)
Intérêts minoritaires	1					1
► Fonds propres	2'586	6	-	(289)	-	2'303
► Total des passifs	4'548	-	-	21	-	4'569

Réconciliation des fonds propres au 1er janvier 2005

<i>en millions de francs suisses</i>	Publié 1 janvier 2005	Plan d'intéressement des cadres	Instruments financiers	Propres instruments de capitaux propres	Imposition	Ajusté 1 janvier 2005
Actif circulant	1'735			31		1'766
Actif immobilisé	2'564					2'564
► Total des actifs	4'299			31		4'330
Dettes à court terme	882	(6)		314		1'190
Dettes à long terme	1'152				-	1'152
► Total des dettes	2'034	(6)		314	-	2'342
Capital-actions	78					78
Bénéfice non-distribué et réserves	2'769	3	(105)	(3)	2	2'666
Résultat pour le 1er semestre 2004	220	4	(3)	7	-	228
Résultat pour le 2ème semestre 2004	130	(8)	(13)	(1)	1	109
Bénéfice net (année 2004)	350	(4)	(16)	6	1	337
Propres instruments de capitaux propres	(385)	7		(286)		(664)
Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente	(105)		121		(3)	13
Part de fonds propres de l'emprunt convertible	8					8
Ecart de conversion cumulés	(451)					(451)
Intérêts minoritaires	1					1
► Fonds propres	2'265	6	-	(283)	-	1'988
► Total des passifs	4'299	-	-	31	-	4'330

Réconciliation du compte de résultat consolidé pour la période du 1er janvier au 30 juin 2004

<i>en millions de francs suisses</i>	Publié	Plan d'intéressement des cadres	Instruments financiers	Propres instruments de capitaux propres	Imposition	Ajusté
Chiffre d'affaires	1'399					1'399
Prix de revient des marchandises vendues	(723)	(1)				(724)
► Bénéfice brut	676	(1)				675
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	48,3%					48,3%
Frais de marketing, de développement et de distribution	(305)	(5)				(310)
Frais d'administration	(46)	(3)				(49)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(9)					(9)
Autres produits (charges) d'exploitation, nets	(33)	13				(20)
► Bénéfice d'exploitation	283	4				287
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	20,2%					20,5%
Produits (charges) financiers, nets	2		(3)	7		6
► Résultat net avant impôt	285	4	(3)	7		293
Impôt sur le bénéfice	(65)				-	(65)
► Résultat pour la période	220	4	(3)	7	-	228
► Attribution	220	4	(3)	7	-	228
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-
Résultat attribuable aux actionnaires de la société	220	4	(3)	7		228
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	15,7%					16,3%
► Bénéfice par action – de base (CHF)	28,45	0,52	(0,39)	0,90	-	29,48
► Bénéfice par action – dilué (CHF)	27,95	0,51	(0,38)	0,89	-	28,97

concernant les options d'achat payées en trésorerie reconnues à la valeur de marché et de CHF 314 millions (2004: CHF 310 millions) dans les dettes à court terme pour ce qui est des options de ventes reconnues à la valeur actuelle du prix d'exercice. Un dérivé sur les capitaux propres de la société classé comme un instrument dérivé est évalué à la valeur

de marché avec une entrée correspondante dans la rubrique produits (charges) financiers nets du compte de résultat consolidé. Toute différence entre la valeur actuelle d'un passif financier non-dérivé et son prix d'exercice, est amortie sur la durée de vie estimée de l'instrument sous la rubrique produits (charges) financiers nets dans le compte de résultat consolidés.

Imposition

Les ajustements apportés sur les états financiers intermédiaires ont changé la valeur reportée de certains postes du bilan et ont engendré des différences provisoires. Les impôts différés ont été ajustés en conséquence.

4. Information par secteur

Ces informations sont données dans les commentaires des secteurs respectifs.

5. Dépenses de marketing, de développement et de distribution

Au cours du premier semestre 2005, les dépenses liées au développement de produits et à la recherche se sont élevées à CHF 105 millions (2004: CHF 105 millions). Elles figurent dans le compte de résultat sous la rubrique "frais de marketing, de développement et de distribution".

6. Bénéfice par action – dilué

Pour la détermination du bénéfice par action dilué, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de la conversion de toutes les actions dilutives potentielles provenant du plan d'intéressement des cadres et des instruments convertibles. Le bénéfice net est ajusté pour éliminer l'intérêt, net d'impôts, de l'emprunt convertible dilutif.

7. Dettes

Pendant les six premiers mois de 2005, 106'448 titres (2004: 43'300 titres) de l'emprunt convertible émis ont été convertis en actions. Au 30 juin 2005, 149'806 titres des 200'000 ont été convertis.

Le 16 avril 2004, le Groupe a fait un deuxième placement privé s'élevant à USD 200 millions. Le placement a été effectué par Givaudan United States, Inc. Il peut être racheté par acompte à diverses échéances entre mai 2009 et mai 2016 avec des intérêts annuels variant entre 4,16% et 5,49%. Il existe plusieurs clauses contractuelles contenues dans la transaction relatives aux conditions sur la valeur nette, l'endettement et la disposition d'actifs de Givaudan United States, Inc. Jusqu'à ce jour,

Givaudan United States, Inc. remplissait entièrement les clauses.

Le 11 mai 2005, le Groupe a émis un emprunt obligataire d'une valeur nominale de CHF 300 millions à 2,25% avec échéance en 2012. Le titre a été émis par Givaudan Finance SA et est garanti par Givaudan SA (société holding).

8. Capital-actions

Le 3 mai 2005, le Groupe a terminé son deuxième programme de rachat d'actions avec le rachat de 800'000 actions propres sur une seconde ligne de commerce sur virt-x. Lors de l'Assemblée générale du 16 avril 2004, les actionnaires ont approuvé l'annulation des 200'000 actions rachetées et la réduction du capital-actions correspondant de 2,5%, de CHF 80'000'000 à CHF 78'000'000. L'annulation est effective depuis le 5 juillet 2004. Lors de l'Assemblée générale du 27 avril 2005, les actionnaires ont approuvé l'annulation des 400'000 actions supplémentaires rachetées et la réduction du capital-actions correspondant de 5,1%, de CHF 78'000'000 à CHF 74'000'000. L'annulation est effective depuis le 14 juillet 2005. Le Groupe a l'intention d'annuler les 200'000 actions rachetées restantes, correspondant à une réduction du capital-actions de 2,7%, de CHF 74'000'000 à CHF 72'000'000. L'annulation des ces actions doit être approuvée par les actionnaires du Groupe et sera proposée à l'Assemblée générale du 17 avril 2006.

Le 6 mai 2005, le Groupe a débuté un troisième programme de rachat qui durera jusqu'au 31 mai 2006. Le Groupe a l'intention de réduire son capital-actions de 7'200'000 à 6'480'000 actions nominatives avec l'annulation ultérieure des actions rachetées. L'achat d'un maximum de 720'000 actions nominatives (représentant 10% du capital-actions) et effectué sur une seconde ligne de commerce

sur virt-x. L'annulation des actions doit être approuvée par les actionnaires du Groupe et sera proposée à l'Assemblée générale. Au 30 juin 2005, le Groupe a racheté 24'800 actions nominatives pour son troisième programme de rachat.

9. Dividendes distribués

Les actionnaires ont approuvé, lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 avril 2005, la distribution d'un dividende ordinaire de CHF 9,80 (2004: CHF 8,90) brut par action et la distribution d'un dividende extraordinaire de CHF 6,50 (2004: CHF 6,50) brut par action. Ces dividendes ont été payés le 2 mai 2005.

10. Propres instruments de capitaux propres

Le Groupe détient des actions propres pour aider à couvrir partiellement les obligations liées au plan d'intéressement des cadres, à l'emprunt convertible émis le 7 juin 2001. Au 30 juin 2005, le Groupe détenait 684'223 actions propres (2004: 402'450) et des dérivés sur actions propres équivalent à un total net de 383'130 actions propres (2004: 384'290).

Agenda

2005

Présentation semestrielle, Zurich
25 août 2005

Ventes 9 mois
7 octobre 2005

Journée des investisseurs, Paris
17 novembre 2005

Conférence Merrill Lynch, Londres
1er décembre 2005

2006

Résultats annuels 2005
21 février 2006

Ventes 3 mois
7 avril 2006

Assemblée Générale, Genève
7 avril 2006

Conférence annuelle aux investisseurs,
Vernier
12 avril 2006

Résultats semestriels 2006
4 août 2006

Présentation semestrielle, Zurich
24 août 2006

Ventes 9 mois
6 octobre 2006

Journée des investisseurs
17 novembre 2006

2007

Résultats annuels 2006
20 février 2007

Assemblée Générale, Genève
30 mars 2007

Ventes 3 mois
4 avril 2007

Conférence annuelle aux investisseurs,
Vernier
4 avril 2007

Résultats semestriels 2007
3 août 2007

Présentation semestrielle, Zurich
23 août 2007

Ventes 9 mois
8 octobre 2007

Cette information est correcte au jour de la mise sous presse. Vous trouverez une version actualisée sous www.givaudan.com.

Le Rapport Semestriel de Givaudan est édité en anglais, en allemand et en français

Toutes les marques citées sont au bénéfice d'une protection juridique

© Givaudan SA, 2005



Givaudan SA

Chemin de la Parfumerie 5, CH-1214 Vernier, Suisse

T +41 22 780 91 11 • F +41 22 780 91 50 • www.givaudan.com